

L'information affichée correspond à l'état du rôle au 3 avril 2024. Des modifications éventuelles au rôle d'évaluation pourraient avoir un effet rétroactif à la date du présent relevé.



4 avril 2024

10h31

Rôle d'évaluation foncière

Saint-Bernard-de-Michaudville
en vigueur pour les exercices financiers 2022, 2023 et 2024

1. Identification de l'unité d'évaluation

[Retour au menu](#)


Adresse :	70, RANG FLEURY
Cadastre(s) et numéro(s) de lot :	2708152
Numéro matricule :	4178-67-4516-0-000-0000
Utilisation prédominante :	AGRICULTURE
Numéro d'unité de voisinage :	0100

2. Propriétaire

[Retour au menu](#)


Nom :	
Statut aux fins d'imposition scolaire :	Physique
Adresse postale :	Date d'inscription au rôle : 2000-01-01

3. Caractéristiques de l'unité d'évaluation

[Retour au menu](#)


Caractéristiques du terrain	Caractéristiques du bâtiment principal
Mesure frontale : 143,91 m	Nombre d'étages : 1
Superficie : 327 520,000 m ²	Année de construction : 1920
Zonage agricole : En entier	Aire d'étages : 84,5 m ²
Exploitation agricole enregistrée (EAE)	Genre de construction : À étage mansardé
Superficie totale : 322 520,000 m ²	Lien physique : Détaché
Superficie en zone agricole : 322 520,000 m ²	Nombre de logements : 1
Superficie visée par imposition maximale : 322 520,000 m ²	Nombre de locaux non résidentiels : 0
	Nombre de chambres locatives : 0

4. Valeurs au rôle d'évaluation

[Retour au menu](#)


Date de référence au marché :	2020-07-01
Valeur du terrain :	884 300 \$
Valeur du bâtiment :	41 000 \$
Valeur de l'immeuble :	925 300 \$
Valeur de l'immeuble au rôle antérieur :	714 400 \$

5. Répartition fiscale

[Retour au menu](#)



Catégorie et classe d'immeuble à des fins d'application des taux variés de taxation : Agricole

Résiduelle

Valeur imposable de l'immeuble : 925 300 \$

Valeur non imposable de l'immeuble : 0 \$

Répartition des valeurs

<u>Imposabilité</u>	<u>Montant</u>
Terrain imposable	13 500 \$
Terrain imposable de l'EAE situé dans une zone agricole	870 800 \$
Bâtiment imposable	41 000 \$
Immeuble imposable	54 500 \$
Immeuble imposable de l'EAE situé dans une zone agricole (cat. imm. agricoles)	870 800 \$

Source législative

<u>Nom de la loi</u>	<u>Article</u>	<u>Alinéa</u>
Loi sur le MAPAQ	36.0.1	1
Loi sur le MAPAQ	36.0.10	1A

Répartition des valeurs d'une EAE aux fins scolaires

<u>Imposabilité</u>	<u>Montant</u>
Terrain imposable	13 500 \$
Terrain imposable de l'EAE situé dans une zone agricole	12 094 \$
Terrain non imposable de l'EAE	858 706 \$
Bâtiment imposable	41 000 \$
Immeuble imposable	66 594 \$
Immeuble non imposable (non compensable)	858 706 \$

Source législative

<u>Nom de la loi</u>	<u>Article</u>	<u>Alinéa</u>
Loi sur le MAPAQ	36.0.1	1
Loi sur la fiscalité municipale	231.3	1